

LA MEULE NÉOLITHIQUE

DU

Chemin de César, près CRAPONNE

(HAUTE-LOIRE)

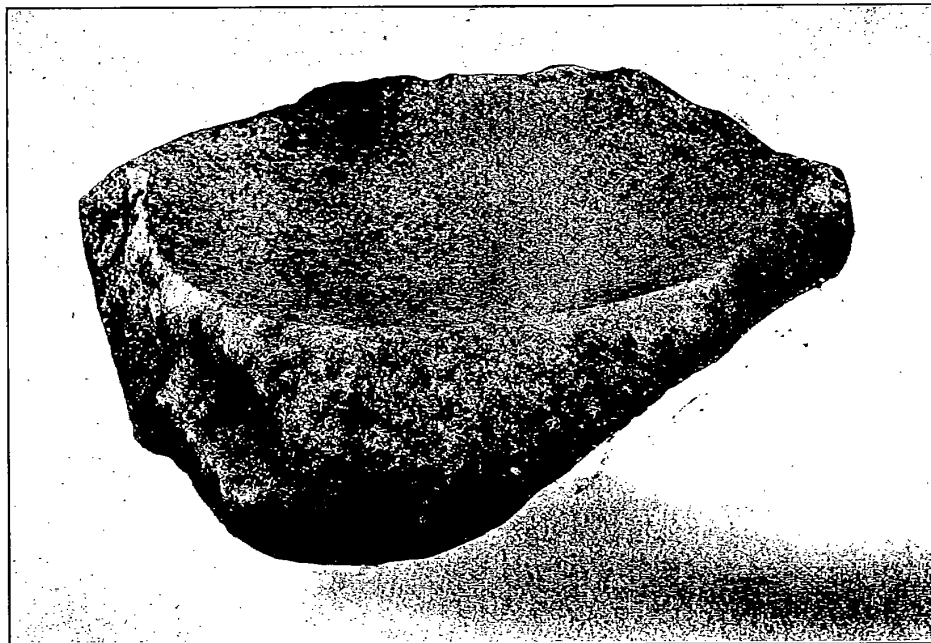
A deux kilomètres et demi à l'Est de Craponne, existe un ancien chemin allant à peu près du N.-E. au S.-O., et connu depuis fort longtemps sous le nom de « Chemin de César » (1).

La partie de ce chemin, ainsi dénommée, part de Pontempeyrat, et passe en allant du Nord au Sud par Orcerolles, entre Craponne et le Bois de l'Or (à la cote de 850 mètres), traverse la route de Craponne à Retournac, atteint l'altitude de 991 mètres à l'Estrade, se rapproche de Mondoulioux qu'il laisse à 200 mètres à l'Ouest, coupe la route de Craponne à Nîmes, à environ un kilomètre à l'est d'Argentières et de Beaune, passe à l'est et à la même distance de la mine gallo-romaine du Ravin de la Gouise, puis à l'ouest de Chomelix ; au Brignon il change de direction en inclinant légèrement vers l'est, traverse Ligonzac et rejoint à Salaverie, la route nationale de Moulins à Nîmes, à 980 mètres d'altitude.

Le 7 juin de l'année dernière, deux prospecteurs de Sauvessanges, MM. Marque et Chataing, revenaient d'une de leurs explorations au Ravin de la Gouise par le Chemin de César, lorsqu'ils aperçurent au sud-est de Mondoulioux, à une centaine de mètres des anciens étangs, au pied du mur en pierres sèches bordant le che-

(1) Cette voie romaine allait de Lyon à Toulouse.

La Meule Néolithique du Chemin de César, près Craponne (Hte-Loire)



Meule Néolithique de Mandoulioux, 1/3 de grandeur naturelle

min, à gauche en venant vers Craponne, une pierre qui attira leur attention par le poli d'une de ses faces légèrement concave. Ils la dégagèrent et la transportèrent à Craponne, dans le but de me la montrer à mon prochain voyage.

Cette pierre a vaguement la forme d'une mandoline. Sa plus grande longueur est de 39 centimètres, sa largeur atteint 29 centimètres, son épaisseur n'est que de 5 centimètres à l'une de ses extrémités et de 12 à l'autre, vers le milieu, l'épaisseur atteint 14 centimètres.

La partie concave et polie par l'usage, mesure en centimètres 30×25 . La flèche de la courbure dans le sens du grand axe est de 2 centimètres, tandis qu'elle atteint 3 centimètres dans le sens perpendiculaire.

Cette partie concave très régulière, est bordée d'une marge unie de 2 à 3 centimètres de largeur, faisant tout le tour de la pierre. Elle est constituée par un bloc de granit ordinaire, gris, à grain fin, pesant 14 k. 500.

C'est bien une meule néolithique, qui devait servir au broyage des grains employés dans l'alimentation des hommes de l'époque de la pierre polie.

Dans une note récente (Bulletin de la Société préhistorique française, tome IX, n° 1, janvier 1912), M. G. Stalin, de Beauvais, décrit et représente une meule à grains provenant des environs de Cires-les-Mello (Oise), meule ressemblant à un fromage de Saint-Nectaire, légèrement affaissé au centre, et mesurant 25 centimètres de diamètre, sur 55 à 60 millimètres d'épaisseur.

Dans cette note, M. Stalin passe en revue les divers documents actuellement connus, relatifs au broyage néolithique, en citant les auteurs des découvertes ou des descriptions.

Je me contenterai de rappeler que les néolithiques, des stations terrestres ou des palafittes, se nourrissaient de diverses céréales, telles : *Triticum vulgare*, *Triticum hybericum*, *Triticum turgidum*, *Hordeum hexasticum*, etc.

Avec le blé, principalement, peut-être aussi avec le seigle, l'orge et l'avoine, nos ancêtres confectionnaient du pain ou plutôt des sortes de galettes rondes, sans levain probablement, et dans la pâte desquelles le son restait mélangé à la farine. Ces galettes étaient simplement cuites sur des pierres ou des briques d'argile, préalablement chauffées. On a retrouvé de ces pains admirablement conservés dans les eaux des lacs palafittiques de Suisse.

Primitivement, les hommes durent se contenter d'écraser les céréales entre deux pierres quelconques, plus tard, ils affectèrent une pierre présentant une face convenablement plate au rôle de meule dormante, tandis qu'ils employèrent comme broyeur à main ou molette une autre pierre plus petite et d'un maniement facile. La meule dormante se polit à l'usage, et se creusa d'abord, suivant une génératrice rectiligne ; puis en se perfectionnant, elle prit la forme d'un mortier plus ou moins creux, comme celui de Vaulry que je décrirai dans une prochaine note. On arrive ainsi jusqu'aux moulins à bras, de plus en plus perfectionnés.

Certaines peuplades, du centre de l'Afrique et d'Australie, emploient encore des moulins à blé à meule dormante. De Morgan (Les origines de l'Égypte) a publié une statuette, trouvée à Dahchour, représentant une égyptienne de la III^e dynastie, en train de broyer du blé, à l'aide d'une molette, sur une meule dormante ressemblant beaucoup à celle de Mondoulioux, mais qui cependant paraît absolument plate. J. Déchelette (Manuel d'archéologie préhistorique) rapporte, d'après J. Evans, que chaque tombe de femme des grandes nécropoles néolithiques, des environs de Worms, contient un de ces moulins à bras, ce qui laisse supposer que le soin de préparer la farine était confié aux femmes. G. et A. de Mortillet, dans leur Musée préhistorique, ont représenté plusieurs meules dormantes néolithiques. Mon ami Pagès-Allary,

dans les comptes rendus de ses fouilles à Chastel-sur-Murat, a consacré plusieurs chapitres à la description des meules, mortiers et moulins à bras, et aux procédés de broyage (Considérations sur le broyage à Chastel-sur-Murat et contribution à la classification des meules).

La meule du Chemin de César appartient au type intermédiaire entre la simple pierre plate et les premiers mortiers. Sa découverte n'a qu'un intérêt relatif après tant d'autres découvertes semblables ; mais cependant, elle vient confirmer que la région de Craponne, malgré son altitude élevée, a été habitée de très bonne heure. Et je ne puis expliquer la présence de ces populations par la douceur du climat et les conditions faciles de l'existence ; le climat est plutôt rude, le sol aride et la vie difficile. Mais les minerais de plomb, de cuivre, d'argent et d'or qui abondent dans la contrée, ont dû probablement attirer l'attention des néolithiques, auxquels ont succédé les peuples celtiques de l'âge du bronze, les Gaulois et les Gallo-Romains dans l'exploitation de ces métaux, à la mine du Bois de l'Or, à celle du Ravin de la Gouise, près Beaune, et à d'autres qu'on découvrira certainement plus tard, aux environs de Craponne.

Cette région de la Haute-Loire a de grandes analogies avec celle de Vaulry en Limousin, où j'ai pu observer, comme à Craponne, des vestiges de l'industrie primitive de l'exploitation des mines. Ces vestiges feront l'objet d'une note spéciale.

J. DEMARTY.

Royat, le 1^{er} mai 1912.